

CREUSE GRAND SUD

Communauté de Communes



Conseillers en exercice	45
Présents	41
Nombre de pouvoirs	4
Votants	45

DELIBERATION du CONSEIL de la Communauté

N° 2021 – 052

Séance du 13 avril 2021

ANNULE ET REMPLACE

CREATIONS DE POSTES

L'an deux mille vingt-et-un le treize avril à 18h, les membres composant le Conseil de la Communauté de communes Creuse Grand Sud se sont réunis à la salle polyvalente de Vallière, au nombre de 41, sous la présidence de Valérie Bertin, Présidente, pour la tenue de la séance pour laquelle ils ont été convoqués individuellement et par écrit le 7 avril 2021.

ETAIENT PRESENTS : Mesdames et Messieurs BRUNET Guy; MOINE Michel; HAGENBACH Nadine; DUCOURTIOUX Stéphane; COLLET-DUFAYS Céline; ROGER Thierry; HAYEZ Marie-Françoise; ROUGIER Bernard; DUGAUD Isabelle; BAUCULAT Annick; LEGER Jean-Luc; MALHOMME Elodie; DEBAENST Catherine; DURAND Serge; LABOURIER Dominique; DETOLLE Alain; NICOUX Renée; ROULET Alain; FOURNET Marie Hélène; LABARRE Jacqueline; ESTERELLAS Philippe; COLLIN Philippe; SIMONS Benjamin; BONIFAS Marina; RAVET Nadine; LETELLIER Thierry; LHERITIER Laurent; MERIGOT Pascal; VERONNET Jean-Luc; CHEVREUX Laurence; LEGROS Pierrette; ARNAUD Christian; JOSLIN Jean-Louis; FOUGERON Roger; DELARBRE Chantal; PRIOURET Denis; SAINTRAPT Alex; MIOMANDRE Didier; BIALOUX Claude; BERTIN Valérie; TOURNIER Jacques.

ETAIENT EXCUSES : M. AUMEUNIER Gérard, suppléé par Mme DELARBRE Chantal

Ayant donné procuration : TERNAT Didier à PRIOURET Denis; BCEUF Jacques à BERTIN Valérie; PINLON Evelyne à DEBAENST Catherine; BOUQUET Benjamin à HAGENBACH Nadine;

ETAIENT ABSENTS :

Mme Valérie Bertin présente le rapport suivant :

La Communauté de communes emploie des contractuels sur des CDD du type 3.1 de la loi de 1984 intitulés « accroissement temporaire d'activité ». Or, ce type de contrat ne convient pas pour certains postes qui s'avèrent être des postes permanents.

Afin de régulariser ces inadéquations entre le type de contrat et la réalité des emplois, il convient de créer les postes tels que présentés ci-dessous, à compter du 1^{er} juillet 2021.

Filière	Cadre d'emploi	Temps de travail hebdomadaire	Service concerné
Filière culturelle	Assistant territorial de conservation du patrimoine et des bibliothèques	35h	Médiathèque
Filière animation	Adjoint d'animation territorial	28h	ALSH de Gentioux
Filière animation	Adjoint d'animation territorial	17h	ALSH de Gentioux
Filière animation	Adjoint d'animation territorial	6h	ALSH de Gentioux
Filière médico-sociale	Auxiliaire de puériculture principal de 2 ^{ème} classe	35h	Multi-accueil
Filière animation	Adjoint d'animation territorial	35h	Multi-accueil

Ces emplois sont ouverts aux fonctionnaires relevant des cadres d'emplois indiqués.

Toutefois, ces emplois pourront être occupés par des agents contractuels recrutés à durée déterminée pour une durée maximale d'un an en cas de recherche infructueuse de candidats statutaires au vu de l'application de l'article 3-2 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984.

Le CONSEIL de la Communauté, après avoir entendu l'exposé qui précède et délibéré à l'unanimité, décide :

- **D'ADOPTER** les propositions ci-dessous, ainsi que la modification du tableau des emplois et des effectifs en conséquence,
- **De DIRE** que ces postes seront créés à compter du 1^{er} juillet 2021 et que les crédits nécessaires sont inscrits au budget,
- **De CHARGER** la Présidente de signer tous les documents relatifs à ce dossier et de procéder au recrutement.

Ainsi fait et délibéré le 13 avril 2021 et ont signé les membres présents après lecture faite.

AMPLIATION TRANSMISE au représentant de l'Etat le

08 JUN 2021

PUBLIEE le

Valérie BERTIN,

Présidente

